

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d'actions mis à jour

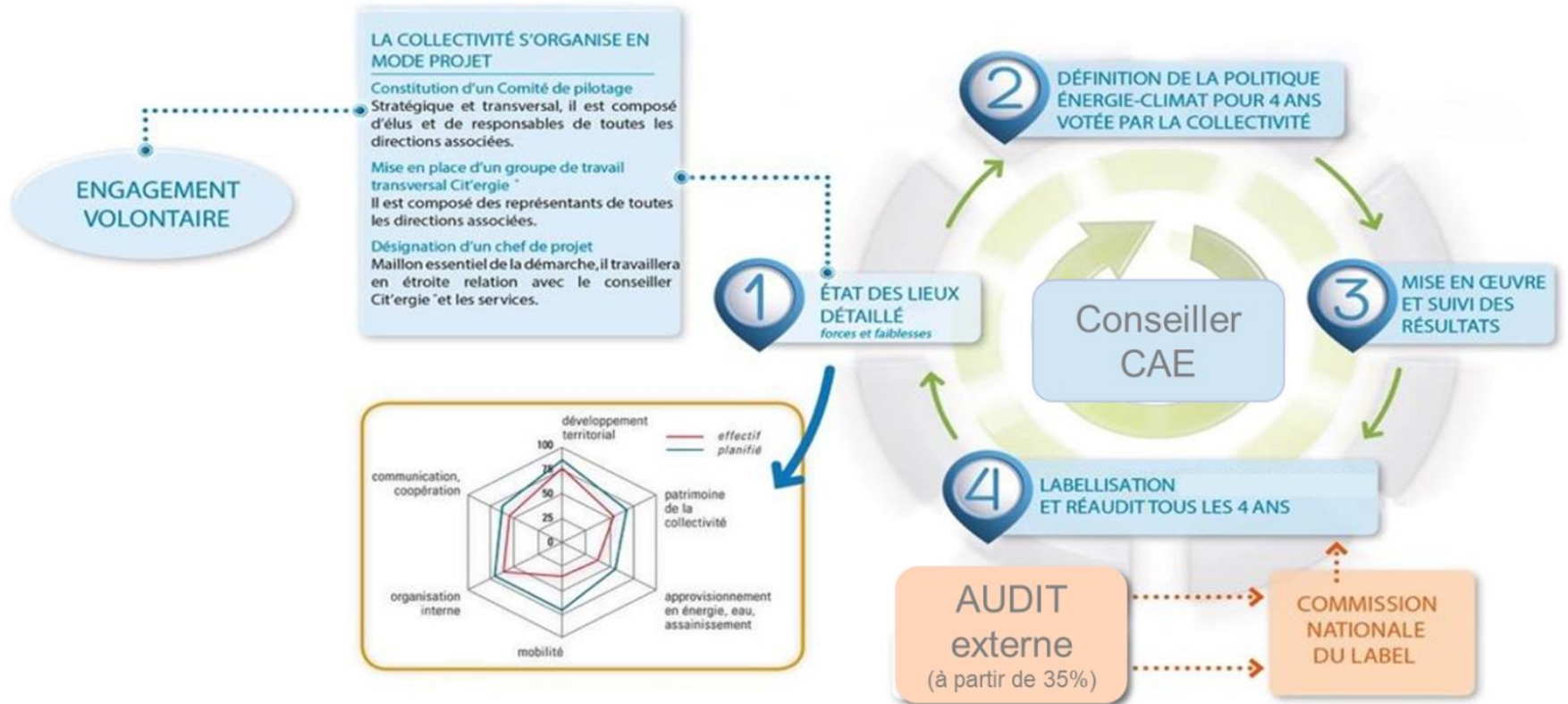


**Mise à jour du plan d'actions
Label Climat-Air-Energie**

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

RAPPEL DE LA METHODOLOGIE



TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

PROCESSUS DE DEMANDE DE LABELLISATION DEUXIEME ETOILE

Le label est attribué pour 4 ans.

Au-delà, la collectivité est réauditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction

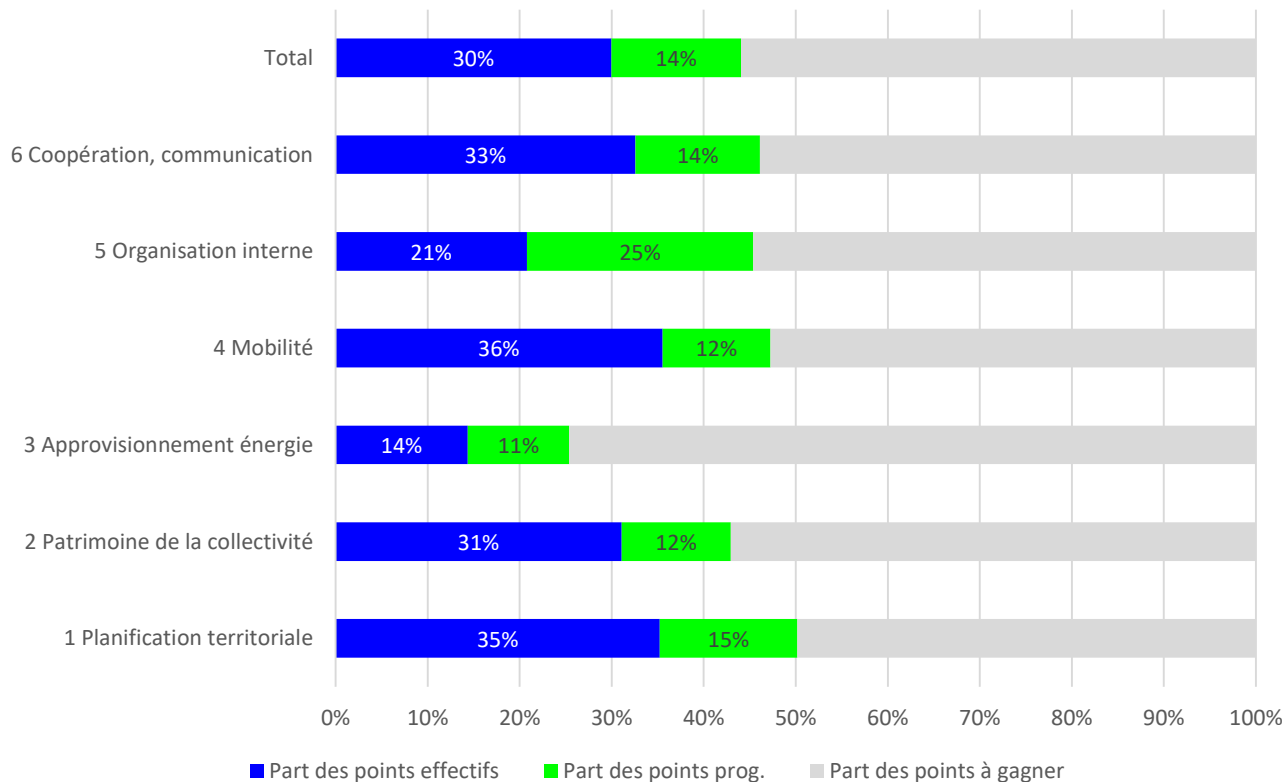
				
En processus	35%	50%	65%	75%

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

RAPPEL DES RESULTATS QUANTITATIF RELATIFS ETAT DES LIEUX 2021

Etat des lieux - CCVG



30% de points acquis
14,1% de points programmés
55,9% de points à gagner

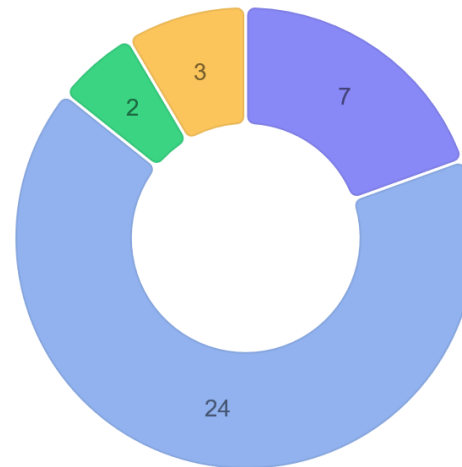
TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d'actions mis à jour

BILAN DES ACTIONS 2023

Répartition par statut d'avancement

Toutes les fiches



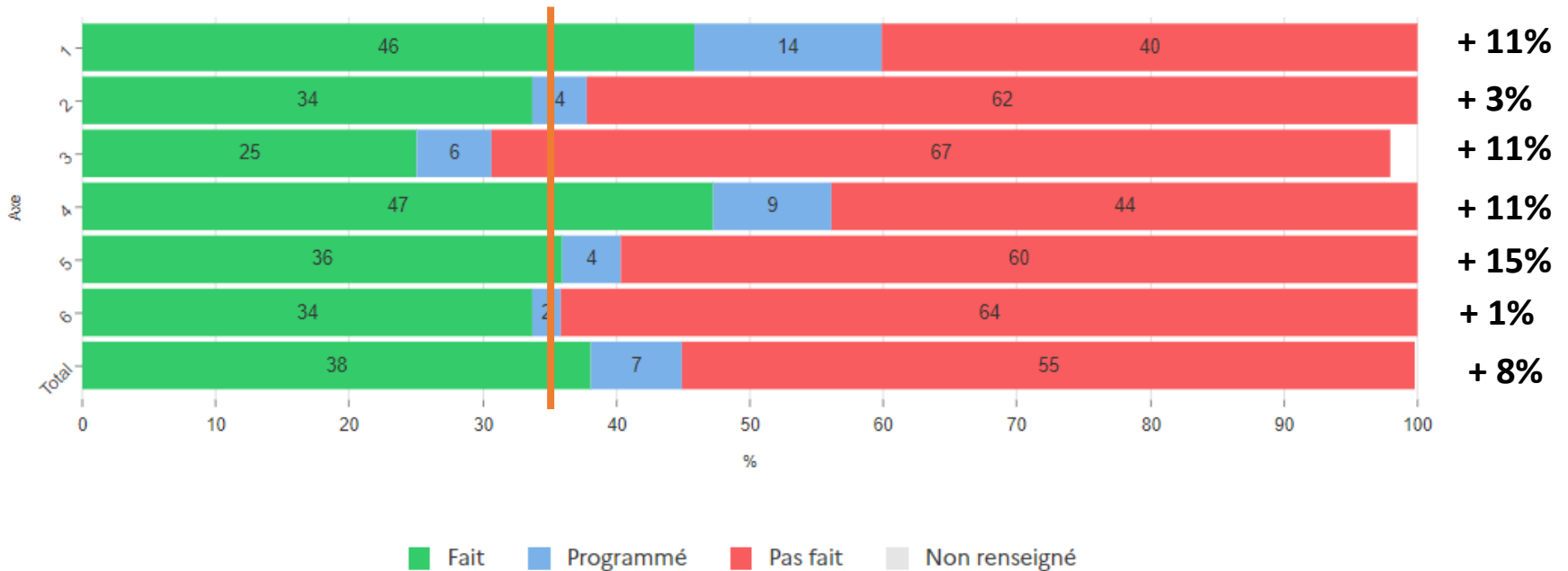
● À venir ● En cours ● Réalisé ● En pause

À ce jour la grande majorité des actions prévues dans le plan d'actions 2022 ont été engagées. Le potentiel d'actions à engager est donc restreint.

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

RESULTATS QUANTITATIFS APRES REEVALUATION DES POINTS – au 14 mai 2024



1. Planification territoriale
2. Patrimoine de la collectivité
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Coopération, communication

- Une augmentation de 8 % d’actions réalisées et une atteinte des objectifs liés à la première étoile
- Le domaine 3, assez éloigné de l’objectif des 35%
- Un pourcentage d’actions programmées insuffisant pour assurer une sécurité pour la demande de labellisation

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions

DOMAINE 1 – PLANIFICATION TERRITORIALE

Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Adapter le territoire au changement climatique par la mise en œuvre d'une politique de préservation de la biodiversité :
 - Mettre en œuvre la stratégie biodiversité du territoire 2024-2034
 - Réaliser le suivi de la démarche via un outil adapté
 - Mettre en place une gestion adaptée des parcelles acquises par la CCVG : sobriété foncière, stratégie biodiversité, schéma d'accueil des entreprises

Nouvelles actions :

- Préciser le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique dans le PCAET du SOL pour l'adapter à la CCVG :
 - Identifier les vulnérabilités du territoire et les prioriser en analysant les aléas et les enjeux locaux
 - Définir un programme d'actions relatif à la vulnérabilité du territoire au changement climatique adapté au territoire de la CCVG basé sur le PCAET
- Accompagner les révisions des PLU pour intégrer les nouvelles prescriptions du futur SCOT et renforcer la prise en compte des enjeux climat-air-énergie :
 - Intégrer les nouvelles prescriptions du futur SCOT dans les révisions et les modifications lorsque cela s’y prête
 - Renforcer la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme et notamment l'intégration dans les règlements de mesures
 - Renforcer la prise en compte des enjeux Biodiversité dans les PLU (cf. fiche-action 1 de la stratégie biodiversité)

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 2 – PATRIMOINE BÂTI

Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES :
 - Mener une réflexion sur la récupération des données de consommation auprès des usagers de la pépinière et locataires de propriétés de la CCVG
 - Compléter le descriptif des bâtiments et développer l’outil de suivi du patrimoine
 - Réaliser des audits énergétiques pour les bâtiments soumis au décret tertiaire
 - Mettre en place et réaliser un suivi des consommations d’eau
 - Présenter chaque année un bilan des performances du patrimoine aux élus de la CCVG. Ce bilan devra être exhaustif et mettre en relation données et changements, fréquentation, investissements.
- Faire baisser les consommations des bâtiments les plus consommateurs au travers de la sensibilisation (CCVG) :
 - Sensibiliser les locataires des bâtiments de la gendarmerie à la maîtrise des dépenses énergétiques
 - Accompagner les usagers de la pépinière
 - Mettre en place des référents par bâtiment
- **Nouvelles actions :**
 - Définir un document stratégique d’orientation patrimoniale de gestion et de développement des bâtiments publics :
 - Définir les niveaux de performance souhaités des bâtiments
 - Lancer dès 2025 la mise en œuvre de la directive européenne :
 - **les 16 %** les moins performants du parc (en kWh/m².an) doivent être rénovés **d’ici 2030**,
 - **les 26 %** les moins performants doivent l’être **avant 2033**.

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions

DOMAINE 3 – Approvisionnement énergétique, eau et déchet

- **Renforcement et mise à jour d’actions existantes :**
- Soutenir les porteurs de projets dont la centrale photovoltaïque citoyenne du territoire :
 - Apporter un soutien financier à la structuration de la centrale villageoise et en termes de communication auprès des acteurs privés et des agriculteurs du territoire
 - S'appuyer sur les instances d'animation des entreprises du territoire pour créer des échanges sur les énergies renouvelables et promouvoir le développement PV
- Coordonner la réalisation d'une étude de chaleur fatale sur les zones d'activités du territoire
- Poursuivre les études de mise en œuvre de photovoltaïque sur le patrimoine public
- **Nouvelles actions :**
- Etudier l’ensemble du potentiel photovoltaïque du foncier appartenant à la CCVG
- Orienter les agriculteurs et les entreprises à l'installation de photovoltaïque en toiture vers les bons interlocuteurs

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 4 - Mobilités

Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Sensibiliser les habitants et les salariés du territoire aux alternatives à la voiture individuelle thermique :
 - Mener une politique d’information et de sensibilisation sur la mobilité durable
 - Promouvoir les modes doux de manière plus large : action de communication, mise en place d’une signalétique
 - Soutenir et diffuser le lancement du Conseil Mobilité Employeur porté par SYTRAL Mobilité

Nouvelles actions :

- Favoriser l’intermodalité sur le territoire :
 - Travailler avec SYTRAL Mobilités pour étudier la mise en œuvre de réalisations favorisant le rabattement et l’intermodalité sur le territoire

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d'actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d'actions

DOMAINE 5 – Organisation interne

Renforcement et mise à jour d'actions existantes :

- Continuer à sensibiliser les agents et les usagers aux écogestes
 - Former les agents à l'écoconduite
 - Réaliser des sensibilisations aux consommations énergétiques (tous les 2 ans)
- Être exemplaire en matière d'éco-responsabilité de la commande publique
 - Systématiser les clauses environnementales dans la commande publique
 - Mettre en œuvre la charte pour les achats responsables
 - Sensibiliser les communes à la mise en place de clauses environnementales
 - Analyse des investissements réalisés par la commande publique durable

Nouvelles actions

- Mettre en œuvre une analyse du budget et des dépenses plus ou moins vertueuses et la traduire de manière simplifiée
- Mettre en œuvre le forfait mobilité durable pour les agents
- Etablir une charte de sobriété numérique avec évaluation des actions par année
- Réaliser un plan de formation aux élus à partir de 2026

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 6 - AGRICULTURE

Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Renforcer l'accompagnement à la résilience de l'agriculture face au changement climatique :
 - Mettre en place un nouveau programme d'accompagnement visant la préservation de la biodiversité des milieux agricoles
 - Expérimenter un service météorologique expertisé et localisé pour contribuer à l'optimisation de l'irrigation.
 - Contribuer à la mise en œuvre du PAT, notamment de son volet d'accompagnement de l'agriculture face au changement climatique
- Appliquer une approche environnementale et collective pour la gestion du bâtiment agricole collectif :
 - Mise en place de baux ruraux à clauses environnementales dans la location des terrains
 - Mise en place d'une gestion mutualisée qui favorise l'appropriation du bâtiment et un entretien économe en eau et en énergie par les locataires

Nouvelles actions :

- Favoriser l'accès au logement pour les agriculteurs : Poursuivre le projet de développement de logements pour les agriculteurs dans l'ex MJC de Chaponost
- Capitaliser sur l'enquête des besoins en logements agricoles auprès des fermes de la CCVG
 - Réaliser les études préalables
 - Définir le programme de réhabilitation
 - Réaliser les travaux
 - Mettre les logements en location (définition des loyers, préparation des baux ruraux, appel à candidature)

TRANSITION ECOLOGIQUE

TETE – plan d’actions mis à jour

Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 6 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nouvelles actions :

- Articuler le lancement du COT et du label économie circulaire avec la démarche TETE en matière de Développement économique
- Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans la définition du programme pour le projet de construction de la Gare à Brignais : en lien avec le domaine 2
- Densifier les bâtiments en zones d'activités économiques en lien avec le schéma d'accueil des entreprises :
 - Continuer à décliner et mettre à jour le Schéma d'Accueil des Entreprises du SCoT et de la CCVG
 - Sensibiliser les propriétaires fonciers